

Addenda ADD-M01

Date: Le 10 juin 2026
Projet: CPE pays de cornemuse
(Réf: LC24-069)

Maître de l'ouvrage: A4 Architecture

*Note: Cette addenda est émise pour clarifier et/ou modifier les documents contractuels. Si l'entrepreneur considère que celle-ci peut entraîner une modification au montant du contrat, ce dernier doit aviser le professionnel dans les 72 heures, sinon, elle est exécutoire. Dans ce dernier cas, l'entrepreneur doit présenter un prix ventilé par élément en inscrivant tous les matériaux, main-d'œuvre, coût unitaire, taxes et profit de l'entrepreneur. Les travaux qui entraînent une modification de coût **ne doivent pas être exécutés** avant l'approbation de l'ordre de changement par le propriétaire.*

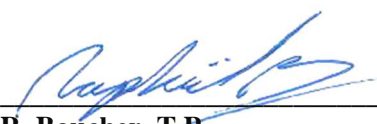
Description :

Réponses aux questions des soumissionnaires

Nombre de pages: 1 (incluant texte)

- *Le devis aux plans mécanique ne fait pas mention de balancement d'air, svp confirmer si les systèmes doivent être balancés.*
 - Selon, 1.13.2.3. de notre devis, un RAPPORT DE BALANCEMENT DES RÉSEAUX AÉRAULIQUE est demandé d'être fournie.
- *Nous n'avons pas trouvé aux plans et devis mécanique de spécification pour la tuyauterie et accessoire de réfrigération, le parcours de la tuyauterie de réfrigération pour relier les condenseurs aux évaporateurs ainsi que d'isolation thermique pour la tuyauterie de réfrigération.*
 - Dans les notes de tableaux des unités de climatisation/thermopompe nous spécifions nos attentes du système et de l'isolation des tuyaux. Pour le reste, suivre les recommandations du manufacturier.

Pour le passage de la tuyauterie, utiliser le principe du chemin le plus court, tout en respectant les notes générales à nos plans et en consultant les plans d'architecture. (Par exemple, nous avons une note qui interdit le passage de toute tuyauterie ou conduit dans les cages d'escalier, à moins que celui-ci dessert ladite cage d'escalier)
Si vous n'êtes pas certain du parcours de la tuyauterie de réfrigérant, vous pouvez nous soumettre un plan en dessin d'atelier pour notre révision/approbation.
- *Nous n'avons pas trouvé aux plans et devis mécanique les spécifications pour les contrôles.*
 - Au travers des notes de tableaux et de nos détails, nous avons établi nos attentes du type d'accessoire et de la fonction des contrôles. Pour les spécifications du filage et accessoire, suivre les recommandations du manufacturier selon le modèle fourni.


R. Boucher, T.P.